Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260409-202634-DE

Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

Date de convocation :		02 AVRIL 2026
Date d'affichage :		03 AVRIL 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**14**
VOTANTS :		**14**

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à vingt heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :
MM DUAULT Michel - GLAIS Marie-Thérèse – HERVAULT Olivier – QUEMARD Françoise – THOMAS Yvonnick, Adjoints
MM BARAZER Nona - CHEVALIER Estelle - ELIE Laëtitia – JAMIN Sandrine – LECHEVALIER Casimir - MARC Aurélie - QUIGNON Olivier – ROBERT Solène - SETAN Guillaume
formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M PILLET Frédéric

Secrétaire de séance : M BARAZER Nona

DELIBERATION N°:	2026-34

OBJET DE LA DELIBERATION :
Délégués au SMICTOM du Centre-Ouest-proposition

Michel DUAULT, Maire, expose aux Membres présents que la Commune de Monterfil est adhérente de la Communauté de Communes de Brocéliande, laquelle a compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». A ce titre, la Communauté de Communes est seule habilitée à désigner les délégués au SMICTOM du Centre-Ouest par délibération.

Toutefois, il est souhaitable que chaque commune soit représentée. Aussi, il appartient à la Commune de proposer à la Communauté de Communes des conseillers municipaux qui seront appelés à siéger au Comité Syndical.

Les statuts du SMICTOM du Centre-Ouest prévoient la répartition définie pour les Communes de moins de 2 000 habitants à savoir la désignation de 1 délégué.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260409-202634-DE

Un membre du Conseil Municipal sont ainsi proposés auprès de la Communauté de Communes de Brocéliande, à savoir :

-M BARAZER Nona

La Communauté de Communes de Brocéliande procédera ensuite à l'élection des délégués qui seront appelés à siéger au sein du Comité Syndical du SMICTOM Centre-Ouest.

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 14 Avril 2026

Le Maire,

MAIRIE DE MONTERFIL

Michel DUAULT